

Publié le 20 juin 2018.
Dernière modification : 16 avril 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

KENUA, PULPERIE DE YÊN-BAI

Marie-Joseph-Jean-Baptiste *Augustin* BERTHOIN

Créateur de la Glacière de Hanoï (1886).
Voir [encadré](#).

SUISSE

(*Moniteur de la papeterie française*, 1^{er} septembre 1911)

On annonce la constitution à Genève de la Société anonyme Kenua, pulperie de Yen-Bai, qui a pour objet l'exploitation d'une concession de bambou (en vue de la fabrication du papier) accordée par le gouvernement de l'Indo-Chine à M. A. Berthoin, de Paris. Le capital-actions se monte à 1.500.000 fr., dont 800.000 sont déjà souscrits.



Coll. Olivier Galand
KENUA
PULPERIE DE YÊN-BAI
Société anonyme

constituée suivant statuts déposés au registre du commerce suisse
à Genève le 8 août 1911

Capital social : un million cinq cents mille fr.
divisé en 15.000 actions de fr. 100 chacune, au porteur
Capital émis suivant assemblée constitutive du 8 août 1911, 800.000 fr.
divisé en 5.000 actions ordinaires et 3.000 actions privilégiées,
toutes de fr. 100, au porteur

Siège social à Genève

ACTION PRIVILÉGIÉE DE 100 FRANCS
AU PORTEUR

entièrement libérée

Genève, le 15 septembre 1911

Un administrateur (à gauche) : A. Berthoin

Un administrateur (à droite) : ?

Ch. Crabbe, grav. 61, rue des Petits-Champs, Paris

Kenua (Pulperie de Yên-Bai)

(*Moniteur de la papeterie française*, 1^{er} mars 1912)

Société anonyme, législation suisse à durée illimitée et au capital de 1.500.000 francs, divisé en 5.000 actions de 100 francs et 40.000 actions privilégiées de 100 francs. Le siège de la société est à Genève; siège administratif à Paris. Usine et direction à Yen-Bai (Tonkin). Statuts publiés par le *Bulletin annexe des annonces légales obligatoires* en date du 12 février 1912. Administrateur de la Compagnie et fondateur : M. Berthoin, 41, rue d'Alsace, à Paris.

LES AFFAIRES ET LES SOCIÉTÉS COLONIALES
Nouvelles sociétés. — Modifications — Renseignements

Kenua (Pulperie de Yên-Bai)
(*La Vie coloniale*, 1^{er} avril 1912)

Société anonyme suisse. Capital : 1.500.000 francs. Objet : exploiter un privilège de coupe de bambou accordé par le gouvernement colonial du Tonkin à M. A. Berthoin en vue de fabriquer de la pâte à papier, du carton ou du papier. Siège : à Genève.
